

Demandes de subvention

Demandes de subventions closes.

Pour toute demande de **subvention de fonctionnement**, il vous faut remplir le **formulaire** puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Il en va de même pour une demande de **subvention pour une animation spécifique**, il vous suffit de remplir le **formulaire**, puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés, merci de votre compréhension.

Plus d'infos



Subventions: Subventions aux associations

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h30 à 12h.

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 30](#)

[Mail](#)

Sur Servicepublic.fr :

Ressources financières d'une association

- [Cotisations](#)
- [Dons, donations et legs](#)
- [Subventions](#)
- [Appel à la générosité publique](#)

Questions – Réponses

- [Comment et pourquoi utiliser un rescrit fiscal ?](#)
- [Comment accéder au Fonds social européen \(FSE\) ?](#)
- [Comment estimer la valeur des aides en nature ?](#)
- [Dans quel cas faut-il recourir au commissaire aux comptes ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Activités commerciales d'une association](#)

Services en ligne

- [Association : demande de subvention](#)
[Formulaire](#)
- [Demande d'aide du Fonds départemental d'insertion \(FDI\)](#)
[Formulaire](#)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00